

Etats généraux de l'information, EMFA, travaux parlementaires... La gouvernance de l'info au cœur de l'agenda institutionnel

Le *Journal du Dimanche* a repris sa parution le 6 août, après 40 jours de grève par lesquels ses journalistes ont manifesté leur opposition à la personnalité du nouveau directeur de la rédaction. Plusieurs propositions de loi - principalement portées par la députée Sophie Taillé-Polian et les sénateurs David Assouline et Nathalie Goulet - ont été déposées en réaction à ce fait d'actualité, visant à subordonner la nomination des directeurs de rédaction à l'approbation des collaborateurs qui la composent et/ou à créer un « *conseil de rédaction* » associé à la définition de la ligne éditoriale comme à son schéma d'organisation. Le président de la République a par ailleurs confirmé le 13 juillet le lancement des Etats généraux de l'information qui devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2024. S'ajouteront à cet agenda institutionnel chargé, concernant le pluralisme de l'information et les conditions d'exercice de ceux qui la produisent, les travaux d'évaluation de la loi Bloche de 2016 entrepris par l'Assemblée nationale au printemps, et la conduite des Etats Généraux de l'information, dont le Président de la République a confirmé le lancement le 13 juillet.

[Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter](#)

[Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email](#)

[Vous avez oublié votre mot de passe ?](#)

Se connecter